

Département de l'Isère

Arrondissement
LA TOUR DU PIN

Commune de
MASSIEU
65 Allée du Château
38620

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 038-213802226-20260312-DEL2026_011-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MASSIEU

Nombre de Conseillers

- En Exercice	13
- Présents	11
- Votants	12
- Absents/excusés	02

Date de convocation :
05/03/2026

Délibération n°
DEL2026 011

OBJET :

**Fixation des tarifs de
redevance du domaine
public**

Page n°1/2

Liberté,
Égalité,
Fraternité

Le douze mars deux mille vingt-six à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Massieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de BOUILHOL Norbert, Maire.
CUENOT Delphine a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Présents : BALAYE Daniel, BOUILHOL Norbert, CLARETON Éric, CUENOT Delphine, DE BACCO Christian, DE MARCO MARFELLA Bettina, DOURDET Michael, EYDELON-MONTAL Corentin, GAUTIER Emmanuelle, GUILLAT Jean Yves et PRIEUR Sylvain

Absents/excusé(e)s : DA COSTA DE ABREU Antonio et PIVOT-PAJOT Christophe

Pouvoirs donnés : PIVOT-PAJOT Christophe a donné pouvoir à DE BACCO Christian

Le Quorum est atteint.

Monsieur le Maire indique qu'il convient de fixer des tarifs de redevance du domaine public.

Il propose de fixer les tarifs comme suit :

Objet	Tarif
place de stationnement taxi communal	100 € par an
commerce ambulant régulier - food truck	2 € le m ² par jour

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant que toute occupation privative du domaine public communal donne lieu au paiement d'une redevance,

Considérant la nécessité de fixer les tarifs applicables aux différentes occupations du domaine public communal,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

FIXE les tarifs mentionnés ci-dessus à partir de la date d'application de la présente délibération

Département de l'Isère

Arrondissement
LA TOUR DU PIN

Commune de
MASSIEU

65 Allée du Château
38620

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 038-213802226-20260312-DEL2026_011-DE



Nombre de Conseillers

- En Exercice	13
- Présents	11
- Votants	12
- Absents/excusés	02

Date de convocation :
05/03/2026

Délibération n°
DEL2026 011

OBJET :

Fixation des tarifs de
redevance du domaine
public

Page n°2/2

Liberté,
Égalité,
Fraternité

CHARGE Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération et de la délivrance des autorisations d'occupation du domaine public.

Ainsi fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits.

POUR COPIE CONFORME



Le Maire, Norbert BOUILHOL

La secrétaire, Delphine CUENOT